

# La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du mieux vivre ensemble

## Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Totnes, cette ville britannique de 8 000 habitant.e.s a lancé il y a dix ans le mouvement des « Villes en transition » pour se préparer à l'après-pétrole. Depuis, d'autres villes ont suivi, comme le village alsacien de 2 000 habitant.e.s, Ungersheim. Le lien avec l'avis qui nous est soumis aujourd'hui est que les villes en transition veulent être résilientes tout en améliorant la qualité de l'habitat. Plusieurs initiatives mentionnées dans ce projet d'avis sont déjà présentes dans les villes en transition : anticiper la résilience face au changement climatique, faciliter les mobilités actives et alternatives à la voiture, lutter contre la pollution et le bruit, favoriser la biodiversité, promouvoir les incroyables comestibles, etc.

Ces expériences concrètes nous montrent que la transition et la résilience face au changement climatique sont nécessaires, urgentes mais surtout possibles et doivent être réfléchies de manière systémique. Pour le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, la plus-value de cet avis n'est finalement pas tant les parties concernant le logement, qui a récemment été traité par le CESE, mais bien les éléments qui concernent l'habitat au sens large : la rue, le quartier, les lieux de vie et l'articulation entre tous ces éléments. Deux axes nous semblent particulièrement importants :

- les réflexions sur la mobilité, le télétravail et l'articulation des temps, notamment en milieu rural, sont pertinentes et font parfaitement le lien avec l'avis « Place des Jeunes dans les territoires ruraux. » Ce dernier a montré que les jeunes souhaitent s'installer dans les territoires ou y rester mais que des freins, autres qu'économiques, existent : difficultés dans l'accès à la mobilité, de surcroît durable, territoires peu fournis en services etc. Des aménagements sont donc à réaliser : centres de télétravail, maisons des services, commerces, transports en commun, autopartage, rapprochement des lieux de travail et d'habitation. Nous rappelons que, comme l'indique l'avis, les jeunes sont en capacité de trouver les solutions pour les territoires de demain ;
- nous soulignons la prise en compte des inégalités femmes/hommes dans cet avis. Les femmes cumulent plus de rôles que les hommes et ce, dans divers espaces urbains (travail, école, loisirs, domicile etc...), il faut donc être attentif.ve à ces différentes utilisations de l'habitat pour en faciliter les usages, usages qui doivent être équitablement répartis entre les femmes et les hommes.

Deux préconisations retiennent l'attention du groupe car elles révèlent la relation entre qualité de l'habitat et lien social. Les préconisations qui visent à développer les projets d'habitat participatif et de jardins collectifs nous paraissent intéressantes, car elles permettent aux habitant.e.s d'être véritablement acteur.rice.s de leur cadre de vie et de proposer des solutions qui conviennent à leurs

besoins. La recommandation n°26 propose de développer la participation des habitant.e.s aux projets d'aménagement dans des quartiers d'habitation et donc de faire confiance en leur capacité à trouver des solutions. Mais pour arriver à cette collaboration entre habitant.e.s et professionnel.le.s, il convient de partager un langage et des objectifs communs, c'est pourquoi nous soutenons la proposition n°2 qui met la pédagogie au cœur de la performance énergétique des logements. La proposition n°21 va également dans ce sens puisqu'elle recommande d'instaurer des chartes pour susciter l'engagement actif des habitant.e.s à bien vivre à l'intérieur et à l'extérieur du logement, au regard des enjeux environnementaux. Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté cet avis.